

Etats-Unis

Le Wisconsin, à l'avant-garde d'une offensive antisyndicale d'envergure

Catherine SAUVIAT

La crise budgétaire dans laquelle la plupart des Etats de la fédération se trouvent plongés depuis 2008 (Sauviat, Sommeiller, 2010), le chômage élevé et l'arrivée au pouvoir de nouveaux élus républicains à la suite des élections de mi-mandat en novembre 2010 ont modifié les rapports de force politiques et sociaux aux plans local et national. Ce nouveau contexte a donné lieu, dans certains Etats du Midwest, à une offensive brutale contre les syndicats, notamment la remise en cause de leur légitimité à représenter les travailleurs du secteur public et à négocier collectivement pour leurs membres. Cette offensive, initiée en février 2011 par le nouveau gouverneur républicain de l'Etat du Wisconsin, est sans précédent depuis celle orchestrée par le Président R. Reagan en 1981, qui avait sévèrement affaibli l'arme de la grève¹. Elle a été suivie très vite par d'autres Etats aux majorités républicaines (Ohio, Indiana), au

prétexte de s'attaquer aux déficits budgétaires pour réduire les dettes publiques. Si ces trois Etats ont particulièrement retenu l'attention, une dizaine d'autres ont proposé des mesures similaires en cours d'examen², avec une focalisation du débat sur les rémunérations des salariés du public (salaires et avantages sociaux).

Dans la foulée de ces initiatives étatiques, mais cette fois au niveau fédéral, des sénateurs républicains ont déposé une proposition de loi visant à restreindre le pouvoir des syndicats, en remettant en cause le principe de l'« *union shop* » (établissement « syndicalisé »). L'abolition de ce principe autoriserait les travailleurs qui le souhaitent à ne pas s'affilier à un syndicat et à ne pas lui verser de cotisation syndicale, alors même que ce syndicat a remporté le droit de représenter ces travailleurs dans une unité de négociation déterminée après un vote à l'issue d'une campagne de syndicalisation³. De telles

1. 11 000 contrôleurs aériens en grève avaient été licenciés et remplacés par des non grévistes, incitant les employeurs d'autres secteurs à en faire autant.

2. C'est le cas notamment en Floride, dans l'Idaho, le Missouri, le Tennessee, la Caroline du Sud, le Nebraska.

3. Cette législation, issue de la loi Taft Hartley en 1947, explique que le ministère du Travail établit la distinction statistique entre « être affilié à un syndicat » et « être représenté par un syndicat ».

ETATS-UNIS

lois existent déjà dans une vingtaine d'Etats que l'on désigne sous le nom de « *Right-to-Work States* » (Etats de « droit au travail »). Ce sont pour la plupart des Etats du Sud des Etats-Unis, qui les ont adoptées à la suite du vote de la loi Taft-Hartley en 1947. Dans ces Etats, les salaires sont nettement inférieurs à ceux des établissements « syndicalisés » du Nord du pays. L'objectif de la proposition est d'étendre cette législation à l'ensemble des Etats-Unis, alors même que les syndicats luttent sans succès depuis 2003 pour faire voter une loi (Employee Free Choice Act) facilitant au contraire l'implantation des syndicats, en accélérant leur accréditation et en sécurisant la négociation collective (Kesselman, 2011).

Cette offensive, qui vise à exploiter la crise financière et le degré élevé d'endettement public à tous les niveaux pour réduire le rôle de l'Etat et des syndicats, a des dimensions idéologiques clairement affichées par certains gouverneurs. Le Président B. Obama ne s'y est d'ailleurs pas trompé, qui a dans un premier temps qualifié ces différentes initiatives « d'assaut contre les syndicats », avant d'atténuer sa déclaration en admettant peu de temps après la nécessité pour les Etats de lutter contre leurs déficits budgétaires, à l'instar des orientations qu'il a lui-même fixées au niveau fédéral.

Les initiatives antisyndicales de plusieurs États

Depuis le début de l'année 2011, plusieurs gouverneurs républicains, la plupart

nouvellement élus ¹, cherchent à couper dans leurs dépenses budgétaires en remettant en cause les droits syndicaux des employés du secteur public. Ces offensives ont lieu tout particulièrement dans les Etats du Midwest où les Républicains ont réalisé des percées aux dernières élections.

Il est paradoxal que l'Etat du Wisconsin, qui a joué un rôle pionnier dans l'histoire de la législation sociale américaine (*cf.* encadré), ait lancé le premier cette offensive antisyndicale. Face à un déficit budgétaire pourtant moins sévère que dans bien d'autres Etats de la fédération, le nouveau gouverneur républicain issu des élections de mi-mandat a présenté, le 11 février 2011, un projet de budget à l'impact potentiellement ravageur pour les syndicats. Celui-ci vise non seulement à opérer des coupes dans les emplois et les rémunérations des 170 000 employés du secteur public (à l'exception des pompiers et policiers), mais aussi à remettre en cause leur droit à la négociation collective, à la seule exception du salaire de base. Elle autorise également le gouverneur à privatiser les services publics. Après que les syndicats ont annoncé qu'ils consentaient à ce que les employés contribuent davantage à leur retraite (5,8 % du salaire contre zéro actuellement) et à leur assurance maladie (12,6 % contre 6 % actuellement) pour autant qu'ils puissent conserver leur droit à négociation collective, le gouverneur a choisi de poursuivre le bras de fer en maintenant sa proposition intacte et en menaçant d'opérer des licenciements. Cette initiative législative a immédiatement

1. 29 nouveaux gouverneurs sont issus des élections de mi-mandat, dont sept Républicains. Le parti républicain a désormais la majorité parlementaire dans 26 Etats (au lieu de 14 auparavant).

UNE OFFENSIVE ANTISYNDICALE D'ENVERGURE

déclenché une large opposition. Quatorze sénateurs démocrates ont quitté l'Etat le 17 février pour aller se réfugier dans l'Etat voisin de l'Illinois, afin d'empêcher par leur absence l'atteinte du quorum nécessaire au vote du projet de budget. Des travailleurs, des étudiants, et des sympathisants des syndicats ont entamé une occupation du siège du gouvernement de l'Etat à Madison qui a duré près de trois semaines. En dépit de la mobilisation et en l'absence des élus démocrates, une manœuvre procédurale a finalement permis au gouverneur d'aller

Encadré

Le Wisconsin, un Etat « paradoxal »

L'Etat du Wisconsin a été pionnier dans bien des réformes sociales apparues dès la fin du XIX^e siècle et qui ont inspiré la politique du New Deal du Président F.D. Roosevelt. Au début du XX^e siècle, des lieux de discussion ont réuni des universitaires (à l'instar de J. Commons, longtemps en poste à l'université de l'Etat), des experts sociaux et des politiciens locaux novateurs et progressistes (notamment le gouverneur R. La Follette, élu en 1900 et devenu sénateur en 1906) dans le cadre d'institutions comme la Wisconsin Industrial Commission ou encore la Wisconsin Legislative Reference Library. Ces lieux d'échanges ont permis le dialogue et abouti à la mise en place des premiers dispositifs de protection sociale, comme le système d'indemnisation du chômage ou des accidents du travail dans les années 1930. C'est aussi le premier Etat à avoir accordé à ses employés le droit de négocier collectivement en 1959. C'est enfin l'Etat qui a vu la naissance du plus important syndicat du secteur public aujourd'hui, l'AFSCME (American Federation of State, County and Municipal Employees – 1,6 million de membres). Pendant près d'un siècle, l'Etat du Wisconsin a ainsi joué le rôle d'incubateur des politiques sociales les plus innovantes.

En même temps, il fut l'un des premiers Etats à combattre le Wagner Act en 1935, qui reconnaissait les syndicats et leur droit à négocier collectivement pour les salariés du secteur privé, en votant une loi en 1939 qui anticipait le retour de bâton que fut le Taft Hartley Act (1947) pour le syndicalisme américain. Et c'est aussi l'Etat dont J. MacCarthy fut le sénateur de 1947 à 1957, lequel s'illustra par une campagne haineuse engagée contre les communistes.

Aujourd'hui, la situation économique et financière du Wisconsin est loin d'être la pire, la dette de l'Etat étant mieux notée par les agences que celle de Californie ou de l'Illinois par exemple. Son déficit budgétaire par rapport au PIB (14 %) est dans la moyenne de celui des Etats, son taux de chômage (7,5 %) en dessous de la moyenne nationale, le fonds de pension des employés de l'Etat correctement provisionné. Cet Etat industriel a cependant été durement frappé par la crise, à cause de la proportion relativement importante de la main-d'œuvre travaillant dans l'industrie manufacturière, parmi l'une des plus élevées du pays. Les électeurs du Wisconsin, qui avaient voté largement en faveur du candidat démocrate en 2008, comme à tous les scrutins depuis l'élection de J.F. Kennedy, ont donné deux ans après, dans un brusque revirement, la majorité aux Républicains, tant à la législature qu'au gouvernement de l'Etat.

ETATS-UNIS

jusqu'au bout de son initiative et de faire voter sa loi ¹, contre laquelle un recours a cependant été déposé presque immédiatement par plusieurs syndicats, empêchant provisoirement son application.

Dans l'Ohio, une loi avait été adoptée en 1983, garantissant la négociation collective pour les employés de l'Etat et interdisant le remplacement des travailleurs grévistes. Après l'offensive dans le Wisconsin, d'autres élus républicains, soutenus par le gouverneur de l'Etat et détenant une majorité suffisante (y compris le quorum), ont soumis une proposition de loi visant à restreindre sévèrement les droits des 350 000 employés du secteur public. Il s'agissait initialement de mettre fin au droit à la négociation collective pour les employés de l'Etat, et de le réduire drastiquement pour les employés des collectivités locales comme les policiers ou les pompiers (qui n'ont pas le droit de grève), ou encore les enseignants qui pourraient être remplacés durant une grève. La proposition a été adoptée par les sénateurs de l'Etat à une très courte majorité. Elle doit encore être approuvée par la Chambre des représentants, qui risque fort de l'amender vu son impopularité. En l'état, le droit des syndicats de négocier sur les salaires et la durée du travail pour les salariés qu'ils représentent est maintenu, mais il est remis en cause en ce qui concerne les avantages sociaux. Cette proposition interdit également le droit de recours à l'arbitrage en cas de conflit ² et le droit de grève pour tous.

En Indiana, où les employés de l'Etat ont perdu leur droit à la négociation collective depuis 2005, les élus démocrates à la Chambre des représentants ont également pris le parti de quitter leur Etat pour empêcher un vote visant à lui donner un statut « d'Etat de droit au travail », faute du quorum nécessaire (une majorité des deux tiers). Ils y sont retournés après plus de cinq semaines d'absence, une fois l'accord obtenu auprès des élus républicains de renoncer à cette proposition antisyndicale, lors du vote final à venir. Dans le Michigan, les Républicains travaillent à une proposition de loi de même nature. Au total, treize nouveaux Etats tenteraient d'introduire une telle législation, à l'instar des vingt-trois Etats qui l'ont déjà adoptée.

Il n'est guère étonnant que le secteur public soit la cible de toutes ces attaques antisyndicales, là où le syndicalisme a su se développer, trouver une large implantation et étendre le droit à négociation collective.

Les spécificités du syndicalisme et de la négociation collective dans le secteur public

Dans les années 1950, peu d'employés du secteur public avaient le droit d'être représentés par un syndicat, et donc de bénéficier de la négociation collective ou de faire grève. A partir des années 1960, la situation a commencé à changer grâce à l'émergence de nouvelles réglementations, dont le Wisconsin a été pionnier comme on l'a souligné (*cf.* encadré). Le droit à la représentation syndicale a été

1. Les sénateurs républicains ont pu sortir de la proposition budgétaire la mesure remettant en cause le droit à négociation collective, qui n'a pas d'impact budgétaire immédiat, et la faire voter sans exigence du quorum requis pour les mesures strictement budgétaires.

2. La procédure d'arbitrage empêche les parlementaires de pouvoir remettre en cause une convention collective pour des problèmes budgétaires.

UNE OFFENSIVE ANTISYNDICALE D'ENVERGURE

accordé en 1962 à la plupart des employés du gouvernement fédéral par le Président J.F. Kennedy, en même temps que des droits limités à la négociation collective¹. Au niveau des Etats, un certain nombre de législations ont émergé à partir du milieu des années 1960 puis dans les années 1970, autorisant la représentation syndicale et la négociation collective, quoique de manière très progressive et avec des différences notables selon les catégories professionnelles à l'intérieur des Etats. Le Massachusetts par exemple vota une loi en 1958 autorisant les salariés du secteur public à être représentés par un syndicat, mais ne leur accordant pas le droit de négocier sur les questions économiques. En 1964, les syndicats représentatifs reçurent le droit de négocier les conditions de travail, et en 1965 les salaires de leurs membres. Ce n'est qu'en 1974 qu'ils eurent le droit de faire appel à l'arbitrage en cas d'impasse de la négociation pour aboutir à la signature d'une convention collective (Freeman, 1984).

A l'orée des années 1980, la situation avait donc changé de manière significative pour les employés du secteur public. Si bien qu'au début des années 2000, la moitié des Etats de la fédération, de même que la capitale (Washington D.C.), disposaient de lois accordant le droit à négociation collective à tous les salariés du secteur public. En revanche, douze Etats n'avaient toujours aucune loi dans ce sens², et douze autres Etats n'avaient ac-

cordé ces droits qu'à certaines catégories d'employés. Quant au droit de grève, ils n'étaient que onze Etats à l'avoir reconnu pour les salariés du secteur public, tout en le limitant à certaines catégories d'employés.

En dépit de cette législation restrictive, les syndicats sont nettement mieux implantés dans le secteur public que dans le secteur privé. Pour la première fois dans l'histoire syndicale américaine, le nombre de syndiqués (7,6 millions) y a même dépassé celui du secteur privé (7,1 millions) en 2010. Les syndicats y ont également beaucoup mieux résisté. En 2010, 36,2 % des employés du secteur public déclaraient être membres d'un syndicat contre moins de 7 % dans le privé, et ce taux de syndicalisation est stable depuis plusieurs décennies. Il a cependant accusé une baisse sensible en 2010 par rapport à 2009, où il était à 37,4 %, à cause des nombreux licenciements qui ont eu lieu au niveau des Etats et des collectivités locales, en réponse à la dégradation de leur situation budgétaire (Sauviat, Sommeiller, 2010).

Les employés du secteur public, responsables de la crise budgétaire des Etats ?

Les gouverneurs républicains et les *think tanks* conservateurs ont justifié les initiatives budgétaires visant à faire des salariés du secteur public la variable d'ajustement par le fait que ces derniers

-
1. Les employés du gouvernement fédéral n'ont pas le droit de négocier leurs salaires ou leurs avantages sociaux ni de faire grève, ce qui a pu autoriser B. Obama à décider unilatéralement un gel des embauches et des salaires pendant deux ans pour les employés du gouvernement fédéral. Ils ne sont pas non plus soumis à l'*union shop*, c'est-à-dire contraints d'être affiliés à un syndicat et de payer leur cotisation.
 2. Alabama, Arizona, Arkansas, Colorado, Louisiane, Mississippi, Caroline du Sud et du Nord, Texas, Virginie, Virginie de l'Ouest, cf. US Government Accountability Office (2002).

ETATS-UNIS

seraient mieux payés que leurs homologues du privé, voire trop payés. Si l'on peut admettre que les politiciens (gouverneurs, parlementaires) au niveau local sont parfois plus enclins que les employeurs du privé à accorder des concessions aux syndicats, qui les paient en général de retour lors des élections, la réponse à la question de savoir si les salariés du secteur public sont mieux payés que leurs homologues du privé aux Etats-Unis est complexe. Cette réponse diffère notamment selon le niveau d'études et de diplôme. L'écart entre le salaire médian des salariés du secteur public sans diplôme universitaire et celui de leurs homologues du privé de niveau d'éducation comparable tend à s'être creusé au bénéfice des premiers depuis les années 1990 ; en revanche, c'est l'inverse qui s'est produit pour les travailleurs ayant une formation universitaire, d'après une étude citée par le *New York Times*¹. Mais cette analyse ne concerne que les salaires et pas les avantages sociaux, qui sont en général plus généreux pour les salariés du secteur public que pour ceux du secteur privé. L'étude en question mentionne aussi l'existence de disparités selon les Etats, attribuée selon les cas au pouvoir des syndicats dans les différents Etats, à la taille du secteur privé, ou encore aux traditions politiques locales.

Une autre étude conduite précisément dans le Wisconsin (Keefe, 2011) a montré que les salariés du secteur public (Etat et collectivités locales) travaillant à temps plein étaient globalement rémunérés (salaire et avantages sociaux) 8,2 % de

moins que ceux du privé, et encore 4,8 % de moins après ajustement de la durée du travail, les employeurs du secteur public travaillant généralement moins d'heures que ceux du privé. Les disparités de rémunération selon le niveau d'éducation confortent la première étude citée : les travailleurs de formation universitaire sont mieux payés dans le secteur privé tandis que les travailleurs sans qualification ont intérêt au contraire à travailler dans le secteur public. Ce qui ressort également de façon nette de cette étude, c'est que les salariés du secteur public reçoivent une part relativement plus élevée de leur rémunération globale sous la forme d'avantages sociaux (26,7 % en moyenne) que les salariés du secteur privé (entre 19,4 % et 22,8 %).

La dernière enquête *National Compensation Survey* menée par le Census Bureau (2010) confirme que les employeurs du secteur public sont en général plus généreux que ceux du privé dans la couverture sociale offerte à leurs salariés. Ainsi, en mars 2010, 88 % des employés du secteur public avaient accès à une assurance maladie, comparé à 71 % dans le secteur privé. Ils contribuaient à hauteur de 11 % à leur prime d'assurance maladie contre 20 % pour les salariés du privé. De même, 90 % des employés du secteur public avaient accès à une assurance vieillesse, contre 65 % seulement dans le privé. Mais ces avantages sociaux plus élevés (y compris la possibilité de prendre sa retraite plus tôt²) compensent bien souvent, comme on l'a vu, des salaires de base plus faibles.

1. Il s'agit d'une étude réalisée par des universitaires d'après une enquête conduite par le Census Bureau, cf. « In Battle Over State Payrolls, Data Shows a Mixed Picture », *New York Times*, February 25, 2011.

2. Dans le Wisconsin, un salarié du secteur public peut partir à 57 ans pour peu qu'il ait effectué 30 années de service, un policier ou un pompier à 53 ans après 25 années de service.

UNE OFFENSIVE ANTISYNDICALE D'ENVERGURE

C'est d'ailleurs la raison pour laquelle les engagements de retraite négociés avec les syndicats sont l'une des cibles privilégiées des attaques contre les salariés du secteur public. Le coût de ces régimes de retraite, évalué à 3 000 milliards de dollars, vient à terme peser sur les budgets des Etats. Avant la crise financière, douze Etats avaient déjà opéré des changements, et introduit des systèmes à cotisations définies pour leurs nouveaux employés ¹. Or ces plans, dont le coût de gestion est trois fois plus élevé en moyenne que celui des régimes à prestations définies et qui font les vaches grasses de Wall Street, permettent aux employeurs de faire des économies, car ce sont les salariés qui financent dans ce cas l'essentiel de leur épargne retraite.

Pourtant, comme le montre le tableau ci-après, les Etats les plus « syndiqués » ne sont pas toujours ceux qui offrent les régimes de pension les plus généreux et réciproquement.

Ainsi, les employés de l'Etat de Géorgie, un Etat de « droit au travail », bénéficient d'un taux de remplacement du salaire parmi les plus généreux à leur retraite (près de 68%) ; pourtant, c'est dans cet Etat qu'on trouve la proportion la plus faible d'employés du secteur public couverts par une convention collective (14,5%) et membres d'un syndicat (6,1%).

La crise budgétaire des Etats (125 milliards de dollars de déficits accumulés en 2011) est moins liée au niveau des salaires du secteur public qu'à

Tableau. Générosité des régimes de retraite et syndicalisation dans le secteur public

Etats	Taux de remplacement des salaires (%)	Salariés couverts par une convention collective (%)	Taux de syndicalisation (%)
Colorado	90,4	25,7	9
New York	77,1	72,9	26,4
Géorgie	67,7	14,5	6,1
Ohio	67	46,2	16,2
New Jersey	65,1	60,6	20,8
Californie	62,3	59,6	18,1
Kentucky	58,8	21,4	11,1
Wisconsin	57,4	49,6	16,3
Illinois	56	52,6	17,5
Nevada	55,7	45,7	16,5
Missouri	55,4	23,8	12,6

Source : *New York Times*, March 10, 2011 et Schmitt (2010).

1. Contrairement aux employeurs du secteur privé, la plupart des Etats ne peuvent modifier les régimes de retraite pour leurs employés en poste sans leur consentement. Lorsqu'ils introduisent de nouveaux régimes, ceux-ci sont généralement volontaires ou ne s'appliquent qu'aux nouveaux employés.

ETATS-UNIS

l'impact de la crise économique et financière et des politiques de baisse d'impôts poursuivies sans relâche depuis plusieurs décennies, qui ont creusé les inégalités de revenus aux Etats-Unis. Le secteur public compte plus de 22 millions d'employés, qui appartiennent à la classe moyenne américaine. Or ces derniers ont subi de plein fouet les retombées économiques et sociales de la crise à partir de 2010 : ils ont été victimes de licenciements, forcés de prendre des congés sans solde, d'accepter des gels de salaire et des réductions de leurs avantages sociaux (Sauviat, Sommeiller, 2010). C'est pourquoi cette offensive contre les syndicats et la classe moyenne américaine a provoqué des réactions massives de protestation. Celles-ci sont alimentées par un fort sentiment d'injustice à cause des exonérations fiscales accordées aux ménages les plus riches, que B. Obama a finalement décidé de prolonger, après la perte de majorité des Démocrates à la Chambre des représentants aux élections de mi-mandat.

Vers un réveil du mouvement social ?

Si les acteurs syndicaux étaient jusque-là en peine de mobilisation, l'offensive antisyndicale déclenchée par des élus républicains dans plusieurs Etats, souvent avec le soutien de la droite radicale du « Tea Party », aura finalement été le catalyseur des premiers mouvements massifs de protestation contre les mesures d'austérité aux Etats-Unis. Dans le Wisconsin, le siège du gouvernement de l'Etat a été occupé (sans heurt et sans intervention policière) pendant dix-sept

jours par 100 000 personnes (des enseignants, des employés des services sociaux, des étudiants, des retraités, des militants syndicaux, etc.) venues manifester leur solidarité, occupation à laquelle un juge a mis fin en ordonnant la fermeture du lieu. Des manifestations de soutien ont été organisées sans discontinuer durant cette occupation, malgré la rigueur de l'hiver. Dans l'Ohio, des manifestations ont également eu lieu pendant deux semaines pour protester contre la proposition de loi budgétaire visant à limiter les droits syndicaux. La mobilisation dans l'Indiana ne fléchit pas, face à la menace de faire de cet Etat un Etat de « droit au travail ».

La réaction des élus démocrates de certains Etats parmi les plus menacés, poussés à franchir les frontières de leurs Etats respectifs afin d'entraver le processus législatif et d'empêcher un vote, est elle aussi inédite. Elle marque un soutien affirmé et renouvelé des membres du Parti démocrate vis-à-vis des syndicats, qui ont largement soutenu l'élection de Barack Obama et les candidats démocrates lors des élections de mi-mandat¹, sans avoir jusqu'à présent été véritablement payés de retour. Elle pourrait ainsi marquer un tournant et pousser le Président à faire des droits syndicaux l'un des axes forts de son programme électoral pour 2012.

La confédération syndicale AFL-CIO s'est évidemment engagée en apportant son soutien à toutes ces manifestations. Plusieurs sondages ont montré que les syndicats avaient le soutien de l'opinion publique, et qu'une large majorité des

1. Ils ont dépensé 400 millions de dollars en 2008 pour les élections présidentielles en soutien à B. Obama et 20,5 millions pour les élections de mi-mandat en 2010, selon le Center for Responsive Politics.

UNE OFFENSIVE ANTISYNDICALE D'ENVERGURE

Américains (62 %) est opposée à la remise en cause du droit à la négociation collective des salariés du secteur public. La question est de savoir si cette résurgence de la mobilisation en faveur des syndicats et de solidarités plus larges (que certains n'hésitent pas à comparer au mouvement pour les droits civiques) est le signe d'une revitalisation du mouvement syndical et des mouvements sociaux aux Etats-Unis ou l'expression d'un simple soubresaut dont l'avenir n'est pas assuré.

Sources

Presse : *Wall Street Journal*, *New York Times*, *Washington Post*, *The Economist*.

Census Bureau (2010), « Employee Benefits in the United States », March 2010, BLS, News Release, July 27.

Freeman R. (1984), « Unionism Comes to the Public Sector », NBER Working Paper, n° 1452, September.

Keefe J. (2011), « Are Wisconsin public employees over-compensated ? », *EPI Briefing Paper*, n° 190, February 11.

Kesselman D. (2011), « Scission du mouvement syndical et espoirs de renouveau : où en est-on ? », *Chronique internationale de l'IRES*, n° 128, janvier.

Sauviat C., Sommeiller E. (2010), « L'exception américaine à la peine », *Chronique internationale de l'IRES*, n° 127, novembre.

Schmitt J. (2010), « The Unions of the States », CEPR, February.

US Government Accountability Office (2002), « Collective Bargaining Rights, GAO-02-835 », September.